



1 seul garant pour un jeune couple

Par **choupinette26**, le **28/03/2010** à **16:54**

Bonjour,
ma soeur et son copain emménagent en province. Les parents du copain ne travaillent pas, ma mère se retrouvera donc seule garante. Elle n'aime pas trop cette situation et voudrait savoir s'il y a un moyen de partager la garantie avec l'autre famille. Soit de modifier le bail plus tard pour faire entrer un 2e garant (si les parents du copain retrouvent du travail ou si il a droit à une garantie loca-pass), soit faire signer un papier au copain. Qu'elle est la pratique habituelle ? Qu'est-ce qu'il faut faire ?